



PREMIER MINISTRE

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective

INFORMATION PRESSE

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP)

vient de publier une note sur

Un fonds européen pour l'emploi des jeunes Proposition pour une initiative

La crise de 2008-2009 a touché sévèrement les jeunes, confirmant la sensibilité particulière de l'emploi de cette partie de la population aux retournements de conjoncture. Leur taux de chômage dans l'Union européenne a augmenté de plus de 7 points sur la période 2007-2012, soit deux fois plus que l'ensemble des actifs (22,8 % contre 10,6 % en 2012). En février 2013, le chômage y touchait plus de 5,7 millions de jeunes de moins de 25 ans.

Dès le début de la crise, des actions ont été entreprises par les pouvoirs publics, tant au niveau national que communautaire, pour atténuer ses effets sur les jeunes. Au niveau européen, deux propositions récentes ont suscité beaucoup d'intérêt : l'**initiative pour l'emploi des jeunes**, proposée par la Commission européenne et validée par le Conseil européen des 7 et 8 février 2013, qui prévoit la mise en place d'une « garantie jeunes », et l'initiative franco-allemande « **New Deal for Europe** » pour l'emploi des jeunes, lancée le 28 mai 2013, qui est articulée autour d'actions de mobilité européenne des apprentis (« Erasmus pour tous »), de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et d'accès au crédit dans des conditions favorables pour les PME.

Sur le plan financier, ces initiatives prévoient de mobiliser des moyens rapidement, notamment issus du Fonds social européen (FSE). **S'ils sont essentiels en complément des efforts déjà engagés au niveau national, ces moyens pourraient néanmoins rencontrer deux limites :**

- leur efficacité serait affaiblie s'ils empruntaient les mêmes mécanismes d'allocation et de gestion que ceux du FSE ;
- la solidarité inhérente au FSE serait insuffisante au regard de la situation difficile des pays les plus touchés.

Lors de la prochaine réunion du **Conseil européen**, les 27 et 28 juin, l'évaluation des efforts déployés pour stimuler la compétitivité, l'emploi et la croissance sera l'un des points à l'ordre du jour. L'accent sera par ailleurs mis sur les initiatives visant à améliorer l'emploi des jeunes et le financement de l'économie. **C'est dans ce cadre que le Commissariat général à la stratégie et à la prospective propose la création d'un fonds européen pour l'emploi en faveur des jeunes pour répondre à un double impératif :**

- **une efficacité renforcée des financements**, en introduisant des conditionnalités et la contractualisation entre la Commission européenne et les États membres : l'accès à ces financements devrait être conditionné à l'engagement des États membres de mettre en œuvre la recommandation relative à la « garantie jeunes » ;
- **une solidarité européenne plus forte** face à la crise par des transferts conditionnés vers les pays les plus touchés.

**Retrouvez l'intégralité de l'étude et sa synthèse sur
www.strategie.gouv.fr (rubrique publications / les rapports)**

Contact presse

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr - Tél. 01 42 75 61 37